

tigrammes; alcool à 85 degrés centésimaux, 5 grammes; sirop de fleur d'oranger, 2 kilogr. Faites dissoudre la digitaline dans l'alcool et ajoutez au sirop.

Il y a 1 milligramme de digitaline pour 20 grammes de sirop (une cuillerée). Dose, 1 à 4 cuillerées par jour dans un verre d'infusion appropriée.

POTION DE DIGITALINE (Homolle et Quevenne). — Digitaline, 3 milligr.; eau distillée de laitue, 100 gram.; sirop de fleur d'oranger, 25 gram. Dissolvez la digitaline dans quelques gouttes d'alcool, ajoutez le sirop et l'eau distillée.

A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures.

POMMADE DE DIGITALINE. — Digitaline, 50 milligr.; axonge balsamique, 20 gram. Faites dissoudre la digitaline dans quelques gouttes d'alcool et incorporez à l'axonge. — En frictions dans l'anasarque.

#### Diurétiques incertains

Je vais décrire plusieurs substances auxquelles on a attribué des propriétés diurétiques, mais la plupart de ces médicaments sont de peu de valeur.

**ASPARAGINÉES.** — Plusieurs plantes de la famille des *Asparaginées* sont diurétiques, ex. : le *Dracæna terminalis*, les racines de petit-houx et d'asperges. L'odeur fétide qui est communiquée à l'urine par l'asperge lui est commune avec toutes les espèces de ce genre. Le sang-dragon fourni par le dragonier est styptique. La famille des asparaginées fournit les feuilles de *parisette* et les fleurs de *muquet*, qui sont émétiques et purgatives; on ne les emploie que réduites en poudre et comme sternutatoires.

Les racines fournies par cette famille passent pour diurétiques; c'est ainsi qu'on emploie les racines d'asperge et de petit-houx; celles du *sceau-de-Salomon* sont émétiques, de même que celles de la *parisette* et du *tamier*.

**ASPERGE** (*Asparagus officinalis*). *Caractères génériques.* Périgone libre, 6 sépales; étamines, 6; baie trilobulaire, loges dispersées, rarement monospermes par avortement. — *Caractères spécifiques.* Tige herbacée, droite, cylindrique, feuilles sétacées, stipules égaux.

La racine est composée d'un paquet de radicules de la grosseur d'une plume, fort longues, adhérentes à une souche commune presque horizontale et toute garnie d'écaillés; ces radicules sont

grises au dehors, blanches au dedans, d'une saveur douceâtre; il faut les dessécher à l'étuve après les avoir coupées. La racine d'asperge a été analysée par Dulong d'Astafort, qui l'a trouvée composée : d'albumine végétale, de matière gommeuse, de résine, de matière sucrée, de malate acide, d'hydrochlorate, d'acétate, de phosphate de chaux et de potasse, et d'une matière amère extractive.

La racine d'asperge fait partie des cinq racines apéritives. On emploie cette racine en *infusion*, 10 à 20 grammes pour un litre d'eau; c'est un léger diurétique qui est souvent employé. La meilleure préparation de racine d'asperge est la suivante, c'est l'*extrait de griffes fraîches d'asperges*. On pile ces racines en y ajoutant peu d'eau; on exprime le suc; on passe à la chausse, et l'on fait évaporer au soleil ou à l'étuve, sur des assiettes. C'est Vaudin qui a indiqué cette préparation. M. Gendrin s'est assuré que c'est un diurétique assez bon. On l'emploie à la dose de 2 grammes jusqu'à 10 grammes.

Les *jeunes pousses d'asperges*, connues sous le nom de *pointes d'asperges*, fournissent deux médicaments qui sont nouvellement introduits dans la thérapeutique, le sirop et l'extrait de pointes d'asperges. Voici la composition de ces jeunes pousses d'après Robiquet : chlorophylle, — asparagine, — albumine végétale, — résine visqueuse à saveur acre, — amidon, — extractif, — matière colorante, — acétate et phosphate de potasse, — phosphate de chaux. Ce n'est point l'asparagine qui donne les propriétés à ces jeunes pousses; quel est le principe actif? on l'ignore. Est-ce lui qui communique à l'urine son odeur particulière?

EXTRAIT DE POINTES D'ASPERGES. — Il se prépare en évaporant à une douce chaleur le suc d'asperges clarifié à chaud. Ce suc fournit 5 p. 100 d'extrait. Dose, 1 à 5 gram.

SIROP DE POINTES D'ASPERGES. — Il se prépare en pilant la partie verte des asperges, en obtenant le suc qu'on clarifie en chauffant doucement pour coaguler l'albumine; on passe à la chausse; on ajoute à ce suc 1900 de sucre pour 1000 de suc, et l'on fait un sirop par simple solution.

On assure que les pointes d'asperges jouissent d'une action sédative assez marquée sur les contractions du cœur, à la manière de la digitale; mais cette action spéciale est au moins douteuse. C'est plutôt comme diurétiques qu'agissent toutes les préparations d'asperges, et la meilleure est l'extrait de griffes, préparé d'après la méthode de M. Vaudin.

ASPARAGINE  $C^8H^8Az^2O^6$ . — Je ne crois pas beaucoup à l'efficacité thérapeutique de l'asparagine; elle existe en effet en notable proportion dans la racine de guimauve, qui est un médicament très-inoffensif. Cependant M. Zicarelli prétend que l'asparagine, administrée chaque soir à la dose de 1 ou 2 grammes, associée à l'extrait

de laitue, s'est montrée très-efficace dans plusieurs maladies du cœur. Quand on craindra les effets de la digitale ou qu'on aura affaire à une affection peu grave, on pourra l'essayer.

**FLEURS DE GENËT** (*Genista scoparia*). — Elles ont été employées avec succès dans quelques cas contre l'albuminurie, par des médecins d'une grande expérience. Cullen les prescrivait déjà comme il suit : fleurs de genêt, 15 grammes ; faites bouillir dans eau, 1 litre, jusqu'à réduction à un demi-litre. On en donne une petite tasse ou deux cuillerées à bouche pour commencer, toutes les heures. Suivant Cullen, cette décoction purge et pousse aux urines.

Avant Cullen, on avait préconisé les semences du *Genista scoparia* à la dose de 4 grammes tous les deux jours, infusées dans du vin blanc, comme un remède très-efficace contre les hydropisies.

Tout cela est à voir, à expérimenter dans les formes chroniques de l'albuminurie.

*Scoparine*. — La décoction aqueuse de fleurs de genêt évaporée au dixième a laissé un résidu gélatineux formé principalement par de la scoparine. Cette substance est colorée en jaune, et fournit, par la purification, des cristaux étoilés qui se dissolvent facilement dans l'eau bouillante et dans l'esprit de vin. L'auteur lui assigne, d'après ses analyses, la formule  $C^{21}H^{11}O^{10}$ .

La scoparine est, à ce qu'il paraît, le principe diurétique du genêt, que Mead, Cullen, Pearson, Pereira, Rayer, et que j'ai moi-même employé comme un remède efficace dans les cas d'hydropisie. La dose de la scoparine pour les adultes varie de 25 à 30 centigrammes. Son action diurétique commence à se montrer douze heures après l'ingestion, et la quantité d'urine rendue est alors doublée.

En examinant les eaux mères de la scoparine impure, le docteur Stenhouse a obtenu, par la distillation, une huile incolore et limpide qui acquiert, par la purification, toutes les propriétés d'une base organique volatile, la *spartéine*. Cette matière possède une saveur amère particulière, et jouit de propriétés narcotiques assez prononcées. Une seule goutte dissoute à l'aide d'acide acétique a suffi pour stupéfier un lapin pendant cinq ou six heures. Un autre lapin auquel on en avait administré 20 centigrammes, éprouva d'abord une violente surexcitation, puis tomba dans l'assoupissement et mourut au bout de trois heures. L'auteur a observé que des bergers connaissent depuis longtemps déjà les vertus excitantes et narcotiques du genêt.

**DÉCOCTION DE GENËT COMPOSÉE**. — Sommités fraîches de genêt, 20 gr. ; baies de genièvre, 15 gram. ; racine de pissenlit, 15 gram. ; eau, 750 gram. Faites réduire par ébullition à 500 grammes et passez. Diurétique dans les hydropisies.

**PETIT-HOUX**. — Les racines du *petit-houx*, fragon (*Ruscus aculeatus*), sont employées, de même que les racines d'asperges, comme diurétique léger.

**PARIÉTAIRE** (*Parietaria officinalis*, famille des *urticées*). — C'est une plante vivace qui croît sur tous nos vieux murs. On emploie toute la plante desséchée ; elle est diurétique par le nitre qu'elle contient. On prescrit tous les jours l'infusion de 10 grammes de pariétaire dans 1 litre d'eau comme une tisane diurétique auxiliaire ; elle est en même temps émolliente. Elle convient dans les affections inflammatoires des voies urinaires. On administre cette infusion en lavements. Son eau distillée, quoique inerte, entre dans quelques potions.

**TURQUETTE** (van den Broeck). — Parmi les médicaments que l'on emploie presque exclusivement aujourd'hui à l'hôpital de Mons, nous devons mentionner la turquette (*Herniaria glabra*), qui a joui d'une très-haute réputation au temps de Matthiolo et de Fallope. Malgré le discrédit dans lequel cette plante est tombée, nous la prescrivons très-souvent avec succès, même dans des cas où des diurétiques réputés plus actifs n'avaient pas modifié la sécrétion urinaire. A propos de la médication diurétique, nous avons fait une observation analogue à celle à laquelle les préparations opiacées ont donné lieu. C'est que l'on parvient fréquemment, en modifiant les formules et en combinant de diverses manières les agents de cette médication, à obtenir des effets que l'on avait vainement attendus de l'action isolée du nitrate de potasse, des préparations scillitiques ou de la digitale. A une époque où l'hôpital renfermait plusieurs anasarques survenues chez des sujets anémiques, nous eûmes fort à nous louer de la prescription suivante : *Herniaria glabra*, 30 gram. ; eau commune, 300 gram. Faites infuser pendant une heure et ajoutez : nitrate de potasse, 4 gram. ; teinture de digitale, 2 gram. ; oxymel scillitique, 30 gram. A prendre par cuillerées dans le courant de la journée.

Pour compléter les observations du médecin belge, je dois ajouter que la turquette est tombée à Paris dans un complet discrédit ; sans partager toutes les espérances qu'on pourrait en concevoir d'après l'article qui précède, je crois que, dans toutes les occasions où l'on prescrit les diurétiques incertains, tels que la pariétaire, les queues de cerises, on peut y avoir recours.

Je confirmerais aussi par mon expérience le précepte d'association des diurétiques énergiques, tels que scille, digitale, qui n'agissent souvent pas aussi bien séparément que réunis.

**LONICERA BRACHYPODA** (Naumann). — Voici un nouveau remède contre l'albuminurie. Accueillons-le avec réserve, mais enregistrons les faits annoncés.

Naumann a été conduit à l'emploi du *Lonicera brachypoda* par suite de ses relations avec von Siebold, le célèbre explorateur du Japon, qui,

à différentes reprises, lui avait fourni une provision de tiges de cette plante, afin de la soumettre à l'expérimentation clinique. L'introduction en Europe de cette plante du Japon a parfaitement réussi. Voici ce que von Siebold en a dit : *Lonicera brachypoda* (var. *repens*); nomen japon. » — sinic. : *Nintô*. Per universum regnum japonicum, necnon in China » boreali, remedium laudatur diureticum, resolvens, diaphoreticum et » antispasmodicum. Stipites et flores præcipue in syphilide primaria et » secundaria adhibentur. Planta a nobis ex ipsa Japonia in hortum botanic. Bogoriensem in insula Java, ac anno 1843 exinde in hort. Sieboldianum Lugdun. Batavor. est introducta. » Au Japon, le *Lonicera brachypoda* est employé sous forme de tisane dans les maladies aiguës et fébriles. Les fleurs et les feuilles sont administrées à la dose d'une drachme à une demi-once par jour en infusion, les *stipites* à la dose d'une demi-once à deux onces de décoction. Dans la clinique de Bonne, cette plante a merveilleusement réussi dans trois cas. Elle provoque à un très-haut degré la sécrétion rénale, mais moins celle de la peau. Ce *Lonicera* se trouvant très-bien du climat de l'Europe centrale, il est désirable que l'on continue à le soumettre à l'expérimentation.

**ALKÉKENGE** (*Physalis alkekengi*). — L'alkékonge est dans la thérapeutique dès le temps de Dioscoride, mais il était fort oublié, quoique à plusieurs reprises il ait été vanté comme diurétique. Quant à ce qui se rapporte à ses propriétés antigoutteuses, voici la seule mention qui s'y rapporte : « Ray nous apprend que huit baies d'alkékonge prises chaque matin sont efficaces pour prévenir un accès de goutte. » Cette indication est trop vague pour constituer un titre de priorité.

**PILULES ANTIGOUTTEUSES** (Laville). — Extrait de baies non mûries et privées de semences de *physalis alkekengi*, 15 gram.; silicate de soude, 5 gram.; sirop et poudre inerte, q. s. F. s. a. des pilules de 30 centigrammes. Trois ou quatre par jour; cette dose peut être doublée et même triplée. L'extrait d'alkékonge est préparé en mêlant les baies d'alkékonge avec un peu de chaux, puis en épuisant par l'alcool bouillant; on évapore ensuite.

**LIQUEUR CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME** (Laville). — Vin généreux d'Espagne, 800 gram.; alcool rectifié, 100 gram.; eau, 85 gram.; principe actif de la coloquinte, 2<sup>gr</sup>,5; quinine et cinchonine, 5 gram.; matière colorante, 3 gram.; sels calcaires, etc., sans importance, 4<sup>gr</sup>,4. Voilà les indications analytiques qui ont été données par M. O. Henry et que M. Laville publie dans son ouvrage. Il eût été bien préférable que M. le D<sup>r</sup>. Laville publiât sa recette. Comme la colocynthine ne se trouve pas dans les pharmacies, combien faudra-t-il mettre de coloquinte pour représenter 2<sup>gr</sup>,5 de son principe actif? Je ne saurais le dire, mais je serais tenté d'adopter 50 grammes pour 4500 grammes de liquide, dose que j'ai admise pour le vin de coloquinte.

On fait macérer huit jours la coloquinte dans 800 grammes de vin de Malaga, on ajoute la solution alcoolique de quinquina et l'on filtre,

2 à 4 grammes de cette teinture dans un demi-verre d'eau chaude sucrée. On peut renouveler toutes les sept heures, s'il n'est survenu ni évacuation ni amélioration.

**PARAIRA BRAVA**. — C'est la racine d'une espèce de liane du Brésil (*Cissampelos pareira*, de la famille des *ménispermées*). Elle est ligneuse, très-fibreuse, dure, tortueuse et de la grosseur du bras. Elle est brune à l'extérieur, d'un gris jaunâtre à l'intérieur; offrant dans sa coupe transversale une grande quantité de cercles concentriques, traversés par de nombreuses lignes radiaires; elle est inodore et douée d'une saveur amère.

Elle contient, d'après Feneulle : résine molle, — principe jaune, amer, — principe brun, — fécule, — matière animale, — sels. On a employé le *pareira* comme lithontriptique; il est abandonné aujourd'hui. On lui attribue cependant des propriétés diurétiques qui pourraient le faire rechercher. On le prescrirait sous forme de tisane à la dose de 40 grammes.

**UVA URSI**. — Les plantes de la famille des *éricinées* contiennent en général du tannin qui leur donne une saveur acerbe. Cette saveur est âcre et astringente dans les *busseroles* et la *pirole*. On prétend que le *Kalmia latifolia* de l'Amérique du Nord, si remarquable par la beauté de ses fleurs, est un végétal très-dangereux pour les jeunes animaux.

On emploie encore quelquefois les feuilles de l'arbousier (*Uva ursi*) connues sous les noms d'*uva ursi*, de *raisin d'ours*, de *busserole*, etc. Elles sont astringentes et légèrement diurétiques; on administrait leur infusion dans la gravelle. Ces feuilles sont alternes, courtement pétiolées, très-glabres, luisantes et d'un vert foncé en dessus, plus claires en dessous, épaisses et très-fermes. Elles ont beaucoup de ressemblance avec celles du buis.

Selon Braconnot, on vend souvent, dans le commerce, pour de l'*Uva ursi*, des feuilles d'une plante de la même famille, l'airelle ponctuée, *Vaccinium vitis idæa*; mais ces feuilles sont moins épaisses que celles d'*Uva ursi*, moins entières, et leur face inférieure blanchâtre est parsemée de points bruns; lorsqu'on veut les briser, elles se déchirent; les feuilles d'*Uva ursi* cassent net. L'infusion d'*Uva ursi* précipite en bleu les sels de fer, et celle d'airelle en vert.

**PROPRIÉTÉS MÉDICINALES**. — L'*uva ursi* est un médicament préconisé peut-être jadis avec trop d'enthousiasme, mais abandonné sans raison. On donne l'*uva ursi* en poudre à la dose de 2 à 4 grammes, en infusions, à la dose de 4 à 10 grammes.

De l'aveu de tous ceux qui ont étudié sans prévention l'action thérapeutique de l'*uva ursi*, depuis de Haen jusqu'à Prout, aucun agent ne l'emporte sur cette plante dans les inflammations chroniques de la vessie, avec sécrétion abondante de mucus ou de mucofus,